



PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

BILAN D'ACTION

Identification du promoteur

Nom de la structure : Association Tip@santé

Adresse postale : 143 Rue Marius et Ary Leblond, 97410 SAINT PIERRE

Nom du référent de l'action : Eric CADET (président Tip@santé) **Tel :** 0692 66 61 14

Adresse Email : eric.cadet@lapharmacieverte.fr

Intitulé de l'action : Mise en place et fonctionnement effectif de CPTS signataires de l'ACI

Date ou période de réalisation de l'action : Janvier 2020 - Décembre 2020

Thématiques :

- Santé de la femme, du couple et de l'enfant
- Santé des jeunes
- Santé nutritionnelle
- Maladies chroniques (diabète, IRC, ICC, AVC)
- Addictions
- Santé mentale
- Handicap
- Autonomie des personnes âgées
- Cancer
- Environnement
- Vaccination
- Autres, précisez : CPTS

Montant de la subvention obtenue : 80 000 €

Le présent document doit être retourné dûment complété à l'adresse Email suivante :

ars-reunion-datps@ars.sante.fr

FICHE 1 - MODALITES DE REALISATION DE L'EVALUATION

1.1 STRUCTURE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION

Structure chargée de l'évaluation :

Auto-évaluation

Recours à un évaluateur externe
Spécifiez le nom de l'institution externe :

Date de l'autoévaluation : Janvier 2022

1.2 OUTILS UTILISÉS POUR L'ÉVALUATION

Outils :

Grille d'autoévaluation de l'INPES

Questionnaires

Tableaux de bord

Entretiens de groupe ou individuels

Autres outils : lesquels ? Outils de suivi d'activité Tip@santé

1.3 PERSONNES ASSOCIÉES À L'ÉVALUATION

Personnes associées à l'évaluation :

Bénéficiaires de l'action

Partenaires

Intervenants de l'action

Précisez de quelle manière : /

Enquête de satisfaction

Participation à des réunions, concertation

Autres, précisez : validation document partagé (bilan CPOM 2020)

FICHE 2 - EVALUATION DE L'ACTION

2.1 ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION AU 31/12/2020

- Action terminée
 Action partiellement réalisée en 2020*
- Action annulée*
 Action non réalisée et reportée en 2021*
- Action modifiée dans son contenu*

*Expliquer les raisons :

Les actions programmées sur 2020 n'ont pas pu toutes être mises en place de par le décalage dans le recrutement du coordonnateur/chargé de mission de l'association Tip@santé (prise de poste Février 2021). Cela est aussi lié au contexte sanitaire tendu de l'année 2020 (confinement COVID 19) qui a laissé très peu de temps aux professionnels de santé libéraux et présidents d'URPS pour participer ou s'investir au sein d'une structure d'exercice coordonnée.

2.2 CALENDRIER DE RÉALISATION

Contenu succinct et modalités de l'action en précisant les écarts de calendrier :

Etapes de réalisation	Calendrier prévisionnel	Calendrier réel	Commentaires
Recrutement chargé de mission Tip@santé	Février 2020	Février 2021	Confinement et indisponibilité des professionnels de santé / Difficultés à trouver un profil
Promouvoir l'exercice coordonné à la Réunion et particulièrement l'initiation de CPTS (réunions d'informations et pré accompagnement CPTS)	Janvier 2020 - Décembre 2020	Juillet 2020- Juillet 2021	Réunions d'informations réalisées mais limitées par le COVID sur 2020 / Pré accompagnement possible seulement à partir du recrutement chargé de mission
Soutenir dans la durée la structuration, l'activité et le rayonnement des CPTS (mise en place formation PACTE CPTS, fiche de poste coordonnateur, mobiliser les PS, production de référentiels, organisation groupes de paires,...)	Janvier 2020 - Décembre 2020	Février 2021 - Décembre 2021	Formation PACTE CPTS non déployée à la Réunion en 2020 (ARS) / Actions réalisées sur 2021 avec recrutement du chargé de mission
Participer à la définition et au déploiement de la stratégie régionale E-Santé intégrant les soins de proximité (participer à l'élaboration d'une stratégie des systèmes numériques d'appui à la	Janvier 2020 - Décembre 2020	Février 2021 - Décembre 2021	Actions réalisées sur 2021 avec recrutement du chargé de mission

coordination et informer sur cette dernière)			
--	--	--	--

2.3 MODALITÉS D'INTERVENTION

TYPLOGIE DE L'ACTION (*plusieurs réponses possibles*) :

- Accueil, écoute, orientation
- Information, sensibilisation
- Communication (relais de campagnes nationales de prévention)
- Intervention éducative de proximité :
 - sensibilisation ponctuelle (journée, forum, exposition...)
 - programmes d'action continue (ateliers santé, groupes de parole...)
 - séances individuelles (prise en charge, accompagnement personnalisé,...)
- Education du patient
- Soutien aux aidants et proches
- Repérage et dépistage
- Coordination et animation de réseau
- Appui méthodologique aux acteurs de terrain (démarche de projet, évaluation)
- Production ou valorisation d'outils pédagogiques
- Documentation (diffusion de brochures, livres, outils...)
- Formation des professionnels et échange de pratiques
- Autre, précisez :

TECHNIQUES D'ANIMATION UTILISEES

- Conférence/réunions/débat
- Événementiels
- Jeux de rôle, mise en situation
- Spectacle
- Autres :
- Groupe de parole/expression
- Théâtre-forum
- Témoignages
- Ateliers pédagogiques

OUTILS UTILISES

- Aucun
- Support d'images et multimédia
- Malette pédagogique
- Autre
- Diaporama
- Conte
- Support d'information papier

Pourquoi avoir choisi ces modalités ?

L'objectif principal de Tip@santé sur 2020 était de sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'existence des CPTS et à l'intérêt que ces structures peuvent représenter pour eux. Le contexte sanitaire compliqué n'a pas permis de se réunir facilement en présentiel, ni de communiquer

massivement sur les CPTS. En l'absence de chargé de mission, le choix a été fait par Tip@santé de positionner les présidents d'URPS qui souhaitent s'investir sur la référence d'un territoire non couvert par une CPTS (OUEST, NORD, SUD SUD OUEST). Des réunions d'informations à destination des professionnels de santé ont ensuite été proposées sur chacun de ces territoires par les référents, en présentiel ou en visioconférence. Le format réunion d'information + support projeté est celui sur lesquels les intervenants se sentaient le plus à l'aise.

Ce choix a-t-il été pertinent ? Oui Non
Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

2.4 PUBLIC CIBLE

Tranche d'âge :

- Tout public [tout âge]
- Nourrisson [0 à 2 ans]
- Petits enfants [3 à 5 ans]
- Enfants [6 à 12 ans]
- Adolescents [13 à 18 ans]
- Jeunes adultes [19 à 25 ans]
- Adultes [26 à 64 ans]
- Personnes âgées [65 ans et +]

Public spécifique :

- Femmes enceintes
- Personnes handicapées
- Personnes en situation de précarité
- Personnes détenues et/ou sous main de justice
- Personnes en situation de prostitution
- Professionnels, acteurs de terrain
- Usagers
- Autres, à préciser

Le public cible a-t-il été atteint ? Oui Non
Si non pourquoi ?

.....
.....

Nombre de bénéficiaires (prévu) : 360 professionnels de santé

Nombre de bénéficiaires (réalisé) : 172 professionnels de santé

Commentaire sur l'écart :

Écart lié au retard du recrutement du chargé de mission Tip@santé CPTS. Les professionnels nommés référents sur un territoire ont fait au mieux en fonction de leurs faibles disponibilités sur la période mais n'ont pu s'appuyer que sur un réseau limité (URPS principalement) pour communiquer auprès des professionnels de santé. Période de confinement rendant les regroupements compliqués.

2.5 TERRITOIRE D'INTERVENTION ET MILIEU DE VIE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Quelle a été la localisation effective de l'action ?

Département

Communes(s) (Saint Denis, Sainte Marie, Saint Paul, Le Port, La Possession, Trois Bassins, Sainte Suzanne, Saint André, Salazie, Saint Benoît, Sainte Rose, Plaine des Palmistes, Bras Panon)

Communauté de communes, à préciser

Quartier(s) à préciser

Autres à préciser

Ce niveau de territoire vous paraît-il pertinent ? Oui Non

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

MILIEU D'INTERVENTION

Dans quel milieu de vie s'est déroulée l'action ?

Espace public / milieu de la vie courante

Milieu familial

Milieu scolaire

Milieu de l'insertion

Milieu institutionnel (carcéral...)

Milieux sportifs ou de loisirs

Milieu du travail

Autres

Dans quelle structure s'est déroulée l'action (établissement scolaire,...) (si plusieurs structures, joindre liste) ?

LES ACTIONS D'INFORMATION ET LES REUNIONS DE TRAVAIL DES DIFFERENTS SECTEURS CONCERNES SE SONT DERoulees AU SEIN DE LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LES URPS ET AUTRES PARTENAIRES.

2.6 EVALUATION DES OBJECTIFS

EVALUATION DU PROCESSUS

L'évaluation de processus prend en compte l'implantation, le déroulement de l'action (calendrier et différentes étapes), la communication (moyens utilisés), la concertation (rôle des partenaires).

Indicateurs et/ou critères qui permettront la mesure des écarts entre les méthodes d'intervention attendue et celles réalisées.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS RETENUS	RÉSULTATS	
		ATTENDUS	OBTENUS
Promouvoir l'exercice coordonné à la Réunion, et particulièrement l'initiation de CPTS	1- Nombre et territoire des réunions d'information 2- Elaboration outils de communication	1- 2 réunions d'infos sur les 6 territoires CPTS identifiés (12) 2- 2 supports créés	1- 2 réunions d'information sur 3 territoires CPTS (6) 2- Supports de communication Tip@santé non finalisées / Diffusion guide ARS Réunion
Soutenir dans la durée la structuration, l'activité et le rayonnement des CPTS	1- Elaboration fiche de poste coordonnateur CPTS 2- Aide au recrutement du formateur relais	1- Fiche de poste réalisée 2- Oui	1- Fiche de poste réalisée 2- Recrutement formateur relais
Participer à la définition et au déploiement de la stratégie régionale E-Santé intégrant les soins de proximité	1-calendrier de déploiement des outils numériques 2020	1- Définition d'un calendrier avec partenaires intervenants (GCS TESIS, ARS, etc) 2- Respect du calendrier	1- Non réalisée : épidémie COVID 19 n' a pas permis la mise en place de ce calendrier partagé. 2- cf 1

*objectifs opérationnels prévus initialement et/ou ajoutés en cours de réalisation.

EVALUATION DES RESULTATS

L'évaluation de résultats décrit les moyens humains, matériels, financiers, les effets escomptés et obtenus (degré d'atteinte des objectifs préalablement définis) mesurés par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (également préalablement définis) et les effets induits et/ou escomptés.

Indicateurs et/ou critères qui permettront de mesurer les écarts entre les résultats attendus et les résultats atteints et les effets escomptés et perçus.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS RETENUS	RÉSULTATS	
		ATTENDUS	OBTENUS

Promouvoir l'exercice coordonné à la Réunion, et particulièrement l'initiation de CPTS	<p>1 - Nombre et type de professionnels de santé participant</p> <p>2- Nombre de pré accompagnement</p> <p>3- Nombre pré accompagnement + lettre d'intention</p>	<p>1- 360 PS participants inter-pro</p> <p>2- 4 pré accompagnement</p> <p>3- 4</p>	<p>1- 170 PS participants pluri-pro (23% MG, 23% IDEL, 16% Pharmaciens, 10% MK, etc / manque des professions (dentiste, biologiste,...)</p> <p>2- 2 pré accompagnement : EST GRAND SUD</p> <p>3- 2 : EST et GRAND SUD</p>
Soutenir dans la durée la structuration, l'activité et le rayonnement des CPTS	<p>1- Nombre de séances informations sur les CPTS déjà constituées</p> <p>2- Nombre de réunions organisées d'échange de pratique (Club CPTS, etc)</p>	<p>1- 4 réunions d'information (GRAND SUD et EST)</p> <p>2- 3 Clubs CPTS</p>	<p>1- Aucunes : CPTS créés en fin d'année 2020 donc pas eu le temps de programmer des réunions d'infos</p> <p>2- Aucun car structuration CPTS pas assez avancée</p>
Participer à la définition et au déploiement de la stratégie régionale E-Santé intégrant les soins de proximité	1-Type d'action de promotion de la stratégie régionale E-Santé et nombre et types de bénéficiaires	1- Mise en place de réunions spécifiques sur chaque territoire de CPTS (6) autour des outils numériques	1- Non réalisée : mobilisation des PS autour des CPTS insuffisante.

Des objectifs non prévus ont-ils été intégrés ? Oui Non

Les résultats obtenus sont-ils conformes aux résultats attendus ? Oui Non
Si non, pourquoi ?

Le recrutement du salarié (coordonnateur) de Tip@santé a retardé la mise en place de plusieurs actions et a limité notamment le nombre de pré-accompagnement de CPTS réalisés par Tip@santé.

RAISON DES ECARTS CONSTATES

Les besoins identifiés au départ se sont-ils révélés exacts ? Oui Non

Commentaires :

Il y a un réel besoin d'information des professionnels de santé sur ce que sont les CPTS et surtout sur ce qu'elles peuvent apporter comme changements positifs dans leur pratique quotidienne. Ces actions d'information sont à pérenniser sur les territoires, y compris après la création de la CPTS. Un accompagnement par Tip@santé de chaque CPTS est indispensable, en complément de l'accompagnement proposé par le prestataire Verso Consulting, afin de fluidifier et structurer la coordination des professionnels en proximité.

Au cours de votre projet, quel(s) autres(s) problèmes de santé et/ou besoins avez-vous constaté ?

Besoins en outils de communication importants. Nécessité de "formation" des collectifs aux outils numériques utilisés afin de garantir un niveau homogène de compréhension et de participation des professionnels de santé.

2.7 PARTENARIAT

Partenariats (hors financiers) impliqués dans l'action :

Nom du partenaire	Type de partenaire (privé, public)	Rôle dans l'action (opérationnel et facilitateur)
ARS Réunion	Public	Facilitateur : transmission contacts PS, mise en réseau avec MSP, organisation COPIL
URPS	Public	Facilitateur : relais de communication des réunions d'information Opérateur : positionnement de certains présidents comme référent de CPTS
Communes (Saint Denis, Saint Benoit, Saint André)	Public	Facilitateur : mise à disposition de salles municipales pour la tenue des AG et des réunions d'information/des commissions de travail
Verso Consulting	Privé Prestataire retenu par l'ARS Réunion pour accompagnement à la création et opérationnel des CPTS	Opérateur : coordination des collectifs CPTS avec Tip@santé, constitution et animation des groupes de travail

Les partenariats prévus à ce jour ont-ils pu être tous mobilisés ? Oui Non

Si non, le(s)quels et pourquoi ?

Les partenariats avec les établissements hospitaliers (publics et privés), les réseaux de santé (REPERE, SAOME, RP974, etc) ainsi qu'avec les acteurs privés intervenant dans le champ de la santé (HAD, AURAR, etc) n'ont pas pu être développés. Cela est lié principalement à la faible disponibilité de l'ensemble des acteurs sur cette période de pandémie de COVID 19.

Des partenaires imprévus ont-ils participé au projet ? Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) et comment ?

.....
Les bénéficiaires ont-ils participé au projet (élaboration et/ou mise en œuvre) ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Les CPTS ne sont pas encore assez avancées dans leur développement pour intégrer des patients issus des territoires concernés. Des places spécifiques sont prévues pour les bénéficiaires des CPTS ,cad les habitants des communes concernées, au sein du Conseil d'Administration de chaque CPTS. Tip@santé souhaite se rapprocher de France Asso Santé afin de faire le lien avec les usagers.

2.8 MOYENS UTILISÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

MOYENS MATERIELS (EQUIPEMENTS, LOCAUX...) :

Salles de réunion mises à disposition par les communes, les URPS, les ordres professionnels / matériel informatique (pc , vidéoprojecteur, supports présentation) / GSM.

Les moyens matériels prévus ont-ils pu être tous mobilisés ? Oui Non

Si non, lesquels et pourquoi ?

Il manque encore actuellement un outil de communication générique sur les CPTS (ce qu'elles sont et à quoi elles servent). Cette plaquette n'a pas pu être réalisée en 2020 par manque de temps et de compétences dans ce domaine des présidents d'URPS composant Tip@santé. Sa réalisation est prévue sur 2021.

MOYENS HUMAINS :

Les moyens humains prévus ont-ils tous été mobilisés ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Recrutement du coordonnateur/chargé de mission CPTS Tip@santé était initialement programmé sur 2020.

Indiquez la composition de l'équipe de travail avec le nombre et la fonction des personnes qui ont travaillé sur cette action (hors partenaires) : nombre d'heures, salariés ou bénévolat, mise à disposition de personnes...

FONCTION	NOMBRE	NOMBRE D'HEURES	STATUT S = salarié B = bénévole M = mise à disposition*	ETAPE(S) DE L'INTERVENTION
Président Tip@santé	1	120	M	Réunions d'information, coordination avec les tutelles / suivi convention / Réunions d'information
Président(e)s URPS référent(e)s de CPTS	3	300	M	Communication auprès des PS de leur territoire / mobilisation sur réunions d'information + animation / organisation logistique réunions et commissions
Prestataire administrative	1	320	S	Suivi des réunions et compte rendus / suivi utilisation des fonds / aide à la communication / soutien à l'organisation

* Personnes mises à disposition par :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> Mutualité |
| <input type="checkbox"/> CCAS ou commune | <input type="checkbox"/> Etablissement de santé |
| <input type="checkbox"/> Mission locale | <input type="checkbox"/> Etablissement ou service médico-social |
| <input type="checkbox"/> CAF | <input type="checkbox"/> Structure de formation |
| <input type="checkbox"/> CGSS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Education nationale | |

2.9 MOYENS DE VALORISATION

Avez-vous communiqué autour de la mise en place de votre action ? Oui Non

Si oui, précisez :

Nous avons communiqué auprès des professionnels de santé qui sont identifiés au sein de la base de données de Tip@santé (environ 900 PS sur toute l'île) principalement par mail et via la constitution de groupes Whats App ; ces communications ont été relayées par les URPS.

Cette base n'est pas exhaustive et nous sommes limités par le fait que l'Assurance Maladie n'a pas l'autorisation de transmettre une liste des professionnels de santé du territoire, même sans leurs courriels.

Nous avons aussi manqué de canaux de communication "grand public" (site web, page facebook, etc) pour relayer nos actions ; ce travail sera entrepris en 2021.

FICHE 3 - SYNTHESE DE L'EVALUATION

3.1 IMPACTS

Quels sont les impacts et retombées de votre projet (ex : développement de nouveaux partenariats, intérêt pour un public spécifique...)?

Meilleure connaissance des CPTS par les professionnels de santé du territoire, création de nouvelles structures d'exercice coordonné territorial (CPTS GRAND SUD RÉUNION, CPTS EST), identification de certaines problématiques spécifiques aux territoires.

Dans quelles mesures pensez-vous que votre projet aura un impact durable ?

Les CPTS vont permettre de proposer des solutions multiples aux habitants des territoires visés concernant l'accès aux soins, les parcours de soins spécifiques ou encore les actions de prévention. Elles auront un impact durable si elles recherchent en permanence l'adhésion des professionnels de terrain et mettent en place des actions concrètes et efficaces à destination de la population.

Ce projet nécessite de s'inscrire sur du long terme car la constitution d'une CPTS fonctionnelle en partant des besoins de terrain de la population et des professionnels est chronophage. Faire adhérer la majorité des PS d'un territoire à la démarche est un travail continu.

3.2 POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER

QUELS SONT LES POINTS FORTS DE L'ACTION QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉS

Les points forts identifiés de l'action sont les suivants : volonté des professionnels de santé de s'inscrire dans des pratiques d'exercice coordonné et d'améliorer leurs pratiques, mise en lien d'acteurs qui communiquent très peu ensemble habituellement (champs sanitaire, médico-social et social représentée), pluri professionnalisme des CPTS créées et multiplicité des approches,

QUELS ONT ETE LES DIFFICULTES ET LES OBSTACLES RENCONTRES, EFFETS OU EVENEMENTS INATTENDUS

Difficultés rencontrées : identifier l'ensemble des professionnels de santé du territoire (pas de base de donnée partagée avec les tutelles), non recrutement du coordonnateur en 2020 (profil compliqué à trouver, temps disponible pour le recrutement faible), gestion des réunions dématérialisée avec de nombreux participants.

Événements inattendus : contexte sanitaire très compliqué (confinement, surcharge de travail et disponibilité des professionnels, travail en visio)

QUELS SONT LES POINTS A AMELIORER ? PRECISEZ LES LEVIERS ET LES FREINS

Communication sur les CPTS (leviers : réalisation flyer, PLV, page FB, site web, recrutement coordonnateur CPTS, ... / freins : pas de financement dédié, RH pour gestion des contenus, ...).

Autonomie des professionnels de santé dans leur structuration (leviers : accompagnement de Tip@santé jusqu'au recrutement du coordonnateur de la CPTS, formation aux outils numériques, ... / freins : disponibilité, financement limité à 20000€, ...).

Développement des partenariats (leviers : recrutement coordonnateur Tip@santé pour mise en lien des différents acteurs, support tutelles et PTA, / freins : disponibilité des décideurs des centres hospitaliers, connaissance des secteurs médico-sociaux et sociaux limitée, ...).

PROPOSITIONS D'AMELIORATION	QUI SERAIT CONCERNE ?	QUAND ?	COMMENT ?
-----------------------------	-----------------------	---------	-----------

Mieux communiquer et à plus grande échelle	PROFESSIONNELS DE SANTE DU TERRITOIRE PARTENAIRES	FEVRIER 2021- DECEMBRE 2021	RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION CPTS MISE EN PLACE DE REUNIONS D'INFORMATIONS SUR LES TERRITOIRES NON POURVUS ET SUR CEUX OU UNE CPTS EST DEJA FONCTIONNELLE OUTILS DE COMMUNICATION DIVERS COMMUNICATION SPECIFIQUE VERS LES PARTENAIRES (TIP@SANTE, TUELLES)
Accompagner les professionnels de santé dans le démarrage d'une CPTS	PROFESSIONNELS DE SANTE AYANT INTEGRE UNE CPTS	FEVRIER 2021- SEPTEMBRE 2022	RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION CPTS RECRUTEMENT COORDONNATEUR CPTS SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMERIQUES
Développer les partenariats	PROFESSIONNELS DE SANTE AYANT INTEGRE UNE CPTS PARTENAIRES	FEVRIER 2021- DECEMBRE 2021	RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION CPTS APPUI SUR L'ASSURANCE MALADIE ET L'ARS

PENSEZ-VOUS RECONDUIRE CETTE ACTION ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

PENSEZ-VOUS QUE CETTE ACTION PUISSE ETRE TRANSFEREE DANS UN AUTRE CONTEXTE (AUTRE TERRITOIRE, AUTRE PORTEUR...) ?

Cette action a vocation à être transposée à l'ensemble du territoire, afin que 6 CPTS puissent être créées sur l'île, sans superposition ni zone blanche.

Il semble important que les porteurs de l'accompagnement ne changent pas d'une année sur l'autre (Tip@santé et Verso Consulting) afin de garantir une homogénéité et une expérience de terrain aux collectifs projet CPTS.

FICHE 4 - BILAN FINANCIER DE L'ACTION

Exercice 2020

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat	0	0		70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
				73 - Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation ²	80000	80000	
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	0	0		-ARS	80000	80000	100
Locations				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs	24165	10055	42	Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4165	4165	100	-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions	20000	5890	29	-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	0	0		-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel	60000	3917	7				
Rémunération des personnels	40000	3416	9	Autres établissements publics			
Charges sociales	20000	351	2	Aides privées			
Autres charges de personnel		150					
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	84165	13972	17	Total des produits	80000	80000	100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860- Secours en nature				870- Bénévolat			
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole				875- Dons en nature			
TOTAL	84165	13972	17	TOTAL	80000	80000	100
La subvention de ..80000..€ représente100.....% du Total des produits.							

SIGNATURE DU PRESIDENT

Précédée de la mention « certifié exact »
certifié exact

DocuSigned by:

amandine larroque

189F208BCE3C47D...

SIGNATURE DU TRESORIER

Précédée de la mention « certifié exact »
certifié exact

DocuSigned by:

christine kowal

C201D34B84BB411...

Nous sommes là pour vous aider



ASSOCIATIONS



COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION

(arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)

Le compte-rendu a pour objet la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Ce compte-rendu est à retourner à l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée.

Il doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention.

Il doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos.

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Le compte rendu financier est composé de trois feuillets :

1. un bilan qualitatif de l'action
2. un tableau de données chiffrées
3. l'annexe explicative du tableau

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (extraits) :

« Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier est déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le budget et les comptes de tout organisme de droit privé ayant reçu une subvention, la convention prévue au présent article et le compte rendu financier de la subvention doivent être communiqués à toute personne qui en fait la demande par l'autorité administrative ayant attribué la subvention ou celles qui les détiennent, dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 précitée. »

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : TIP@SANTÉ

Numéro SIRET : | 8 | 4 | 2 | 8 | 0 | 0 | 2 | 8 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : | W | 9 | R | 2 | 0 | 0 | 5 | 9 | 2 | 9 | | | | |

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations : : | | | | | | | |

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Communiquer sur le lancement des CPTS. Promouvoir l'exercice coordonné à la Réunion et particulièrement l'initiation de CPTS (réunions d'informations et pré accompagnement CPTS) Participer à la définition et au déploiement de la stratégie régionale E-Santé intégrant les soins de proximité (participer à l'élaboration d'une stratégie des

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Professionnels de santé de l'île de la Réunion

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

DE FEVRIER A DECEMBRE 2020 (ACTION TOUJOURS EN COURS)

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID-19. Nous n'avons pas pu mettre en place toutes les actions CPTS du fait de l'implication des professionnels de santé sur la gestion de la crise COVID

2. Tableau de synthèse¹.

Exercice 20...

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat	0	0		70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation²	80000	80000	
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	0	0		-ARS	80000	80000	100
Locations				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs	24165	10055	42	Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4165	4165	100	-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions	20000	5890	29	-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	0	0		-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel	60000	3917	7				
Rémunération des personnels	40000	3416	9	Autres établissements publics			
Charges sociales	20000	351	2	Aides privées			
Autres charges de personnel		150					
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	84165	13972	17	Total des produits	80000	80000	100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860- Secours en nature				870- Bénévolat			
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole				875- Dons en nature			
TOTAL	84165	13972	17	TOTAL	80000	80000	100
La subvention de..80000...€ représente100.....% du Total des produits.							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »

3. Données chiffrées : annexe.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

20000€ correspondent à l'indemnisation des représentants de Tip@santé sur les réunions CPTS (ARS, réunions d'information, réunion CPTS EST, OUEST et SUD)

A cela s'ajoute la charge administrative de la prestataire externe (préparation des notes de frais, suivi des paiements, gestion temporaire des besoins pour les CPTS en attendant l'embauche du coordinateur

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

La crise COVID a fait qu'il y a eu moins de réunions que prévus sur 2020 et donc un report de certaines réunions se sont fait en 2021.

60000€ était attribué à l'embauche du coordinateur qui n'a eu lieu qu'en février 2021, la subvention ayant été versée en novembre 2020.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁵ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

La gestion de la crise COVID a prit le dessus sur tous les projets en cours en 2020.

Ce qui justifie les écarts.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
amandine Lavogiez
représentant(e) légal(e) de l'association ..Tip@santé.....

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 07/03/2022 à Saint Gilles les Bains

Signature
amandine Lavogiez

DocuSigned by:
amandine Lavogiez
189F208BCE3C47D...

⁵ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »